

Interview d'Alain Rousset, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Les enjeux du sous-sol sont aujourd'hui multiples, que ce soit ceux de nos ressources en eau, de la transition écologique ou même de notre souveraineté énergétique. Quels sont les atouts et contraintes du territoire néo-aquitain :

Sur ces enjeux, la région Nouvelle Aquitaine a la chance de disposer d'un sous-sol particulièrement abondant en ressources, grâce à un patrimoine géologique varié.

Nous avons notamment de belles ressources en eaux souterraines. Un atout majeur, à l'heure du réchauffement climatique, que nous veillerons à préserver, en luttant aussi particulièrement contre les menaces sur la qualité (intrusions salines, pollution...). Notre région peut également compter sur ses ressources minérales (carrières de calcaire, argile, sel...), et bénéficie d'un potentiel d'exploitation en métaux (fer, cuivre, lithium, tungstène...). Autant de ressources, essentielles à la fois à la transition énergétique et au développement économique de nos entreprises.

Par exemple dans le sud de la région, des cavités souterraines et des ressources en métaux ont été cartographiées par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Autour de ces atouts, la Nouvelle-Aquitaine a su développer un écosystème de haut niveau, une filière industrielle des métiers des géosciences, des laboratoires de recherche de pointe et attiré des entreprises de renommée internationale. D'ailleurs, la Région dispose avec Avenia du seul pôle de compétitivité français dans les filières du sous-sol. Basé à Pau, il représente, anime et fédère pas moins de 215 adhérents, aussi bien grands groupes, PME/ETI, qu'organismes de recherche et formations...

Ceci étant, notre géologie génère d'importants risques naturels, aussi bien le long du littoral avec des risques submersion et érosion forts, qu'en montagne avec des risques de glissement de terrain notamment des effondrements gravitaires dans les Pyrénées, des effondrements karstiques et l'aléa retrait-gonflement des argiles dans certaines zones sédimentaires.

Quelles sont les priorités régionales qui en découlent ?

Après des décennies d'exploitation de gaz (bassin de Lacq...) et de pétrole (Parentis-en-Born, dans les Landes...), nous accélérons aujourd'hui vers la transition énergétique. Nous sommes déjà la première région française en production d'énergie solaire et en biogaz.

La ressource en eau va être cruciale dans le monde néo-aquitain de demain, tant les eaux douces des nappes phréatiques, indispensables pour l'accès à l'eau potable que les eaux plus profondes, plus salées et plus chaudes qui pourraient être utilisées dans l'industrie ou dans la nouvelle économie de l'hydrogène dit « vert », qui nécessite 10 fois plus d'eau qu'il ne produit d'hydrogène.

Donc, la première priorité est de préserver notre ressource en eaux douces stockées dans ces aquifères souterrains et de savoir combien pouvons-nous, sans risque, en prélever par rapport à l'apport pluviométrique en diminution. Dans le même sens, nous devons connaître notre ressource en eaux salées et chaudes en profondeur : quelle puissance géothermique pouvons-nous en espérer ? Quelle est sa localisation par rapport aux besoins en chaleur ? Quels métaux dissous pouvons-nous en retirer ? Notre ambition est de développer notre potentiel en énergie géothermique, peu exploité à ce jour. Ou encore en hydrogène vert. Nous accompagnons même aujourd'hui un projet d'évaluation du potentiel en hydrogène naturel dans les Pyrénées. Une source d'énergie peu polluante et sans consommation d'eau.

Autre priorité, mettre en valeur notre potentiel de stockage souterrain pour l'hydrogène. Nous envisageons également de lancer une filière de stockage géologique du CO₂ industriel dans un partenariat public-privé coproduit avec les territoires et ses habitants. Il pourrait être « le » stockage souverain français, auquel nous pourrions associer nos voisins espagnols et du sud de l'Europe.

Surtout, pour reconquérir de la souveraineté industrielle et sécuriser davantage les approvisionnements en ressources primaires, l'une de nos priorités de ce mandat est de développer l'économie circulaire. À l'image du projet de la société Carester, qui a choisi d'implanter dans notre région – sur le bassin de Lacq – son usine visant à récupérer les terres rares dans les aimants.

L'économie circulaire, c'est aussi se servir des résidus de nos anciens gisements, anciennes mines (dans le Limousin), anciennes carrières pour réduire notre dépendance à des matériaux stratégiques, dans le respect de l'environnement. Ce qui diminuera fortement les risques de pollution chimique et en fera de nouveaux gisements des métaux indispensables à l'électromobilité ou aux électrolyseurs. Pour la transition énergétique, nous allons avoir besoin en particulier de lithium, de terres rares, de graphite, d'étain, de tungstène, de cuivre...

L'accès à ces ressources est un enjeu majeur, exacerbé par le conflit entre l'Ukraine et la Russie, qui a créé de vives tensions sur des ressources stratégiques pour la transition énergétique, comme le nickel dans les batteries. Mais, c'est une opportunité d'engager une réflexion de fond en France et en Europe sur nos approvisionnements.

Mais, la Région Nouvelle-Aquitaine n'a pas attendu la guerre en Ukraine pour se préoccuper des problématiques de transition énergétique. Elle a fait travailler 450 chercheurs pour mesurer l'impact du réchauffement climatique sur notre territoire. Et, dès 2019, nous nous sommes dotés de la feuille de route Néo Terra avec l'objectif d'accélérer les transitions environnementales et énergétiques sur l'ensemble de nos politiques, tout en diminuant la consommation de ressources.

Les projets liés au sous-sol soulèvent de nombreux problèmes d'acceptabilité sociétales et écologiques qui, s'ils sont tous toujours recevables, découragent beaucoup d'initiatives. Comment le Politique voit-il le moyen de réconcilier le citoyen et son industrie, notamment celle du sous-sol ?

Les industries extractives étaient jadis les premières briques d'une longue chaîne et avaient donc la main sur les prix non seulement de ces matières premières, mais aussi sur les salaires des employés et les dividendes des actionnaires. Désormais, la transition écologique lui impose de récupérer ou de stocker des produits anthropiques : déchets, CO₂, H₂, eaux chaudes et/ou usées, biomasse, non plus concentrés dans des minerais, mais dispersés dans l'espace. Ces industries vont désormais être celles de l'économie circulaire, et même les dernières de la chaîne. Savoir produire un minerai métallique naturel est finalement un très bel apprentissage pour s'attaquer à un ordinateur, une éolienne ou une automobile usagée. Ce sont de nouvelles mines particulièrement compliquées, mais indispensables à la société de demain, de la sobriété. Ainsi, ces industriels ne seront pas seulement les nouveaux producteurs de matériaux par recyclage à partir des déchets aujourd'hui considérables de notre société, mais seront aussi ceux qui éliminent en même

temps une source de risques, radioactifs, sanitaires, par le traitement et le confinement souterrain. C'est ainsi que le géologue peut montrer toute son importance et que les industriels pourront se réconcilier avec les citoyens, qui attendent des solutions respectueuses de notre planète.

Le sous-sol et ses ressources font l'objet de beaucoup de fantasmes. Certains y voient un nouvel eldorado, d'autres la destruction de nos paysages et des risques pour la santé et l'environnement. Et les deux ont probablement raison ! Aujourd'hui, il nous faut trouver un nouvel équilibre, car les matériaux du sous-sol et l'eau qui s'y trouvent sont une des clés pour les transitions écologiques et énergétiques et reconquérir de la souveraineté. En lien avec notre schéma régional de développement économique, la stratégie scientifique de la Région et en cohérence avec notre feuille de route Néo Terra, nous allons initier des projets de recherches analysant les dimensions éthiques, sociétales et environnementales de potentielles exploitations. L'expérience sur les conflits d'usages liés à l'eau nous démontre que la partie information et appropriation par le public est essentielle. La concertation doit permettre de faire évoluer si nécessaire les modalités d'exploitation et éviter ou réduire les impacts. Ces exploitations, si elles ont lieu, devront avoir des retombées économiques positives sur le territoire, que ce soit avec des emplois, des compensations financières ou des prises de participation, comme cela commence à se faire sur les énergies renouvelables.

L'actualité a mis en lumière récemment le conflit autour des méga-bassines dans les Deux-Sèvres. Quelle est la position de la Région sur ce sujet ? Nous avons en Aquitaine («le pays de l'eau» d'après certains historiens) un problème de prélèvement excessif de la ressource en eau souterraine (Landes et Gironde surtout) : que faisons-nous pour diminuer les prélèvements, modifier les usages ?

En tant que président du comité de bassin Adour-Garonne, je suis chargé d'animer la réflexion de ce Parlement de l'Eau, pour fixer une trajectoire en termes de gestion de l'eau sur la base de ce que nous disent les scientifiques. Le comité de bassin s'est toujours projeté sur des enjeux de long terme. Mais là, nous nous confrontons aussi, et de plus en plus, aux enjeux de court terme.

Nous avons passé une année 2022 très difficile sur la question de la disponibilité des ressources en eau, mais qui devrait être une année très classique dans les prochaines décennies. Et déjà, pour 2023, les prévisions ne sont pas bonnes. Malgré des précipitations importantes dans certaines parties du Grand Sud-Ouest en janvier, les indicateurs de l'état de la ressource en eau demeurent très préoccupants : l'hiver est peu pluvieux, le manteau nei-

geux exceptionnellement bas, les faibles niveaux de débit des cours d'eau ont battu par endroits des records cet hiver notamment sur la Garonne, les nappes se rechargent peu, et le taux de remplissage de plusieurs retenues se situe une dizaine de points en dessous des niveaux habituels.

Comment agir ? Avant toute chose, souvenons-nous que le premier usage de l'eau qu'il nous faut préserver est l'eau potable, ce qui passe par la préservation des milieux aquatiques, puis les usages économiques dont l'activité agricole.

Et ensuite, bien sûr qu'il nous faut étudier toutes les solutions pour diminuer nos prélèvements en eau sur les milieux, et cela passera par la réduction des pertes des réseaux potables, la diminution des prélèvements hydriques des entreprises, la réutilisation des eaux usées (Re-use), ou encore la réalimentation de nappes... Des projets très innovants et que la Région accompagne, mais qui ne seront pas suffisants. Il faudra aussi accélérer les transitions agro-écologiques et reconquérir les zones humides. Nous y travaillons activement avec l'Agence de l'eau, les agriculteurs, les gestionnaires d'espaces naturels... Nous pourrions ainsi faire d'une pierre deux coups : préserver les ressources en eau et améliorer leur qualité, avec des solutions adaptées à chaque contexte. Les

réserves de substitution sont des solutions en dernier recours, et qui doivent se faire sous conditions de modifications de pratiques guidées par l'agro-écologie et des engagements fermes de durabilité, en particulier la diminution d'utilisation des pesticides de synthèse. Par ailleurs, elles doivent se faire sous maîtrise publique, dans le cadre de projets de territoire privilégiant les eaux de surface et intégrant les jeunes agriculteurs, garantissant un réel partage de l'eau.

Si vous aviez trois ou quatre projets emblématiques prioritaires concernant le sous-sol pour ces prochaines années, quels seraient-ils ?

Nous avons déjà des projets importants comme PYCASSO pour le captage, transport, utilisation et stockage géologique du CO₂ industriel ; c'est un projet porté par Avenia avec le soutien financier de la Région. Il fédère déjà plus de 30 entités (régions, communautés de communes, université, industriels). Côté recherche minière, nous portons avec d'autres régions européennes le projet aLiNA pour l'exploration et le traitement de minéraux riches en lithium et autres éléments métalliques. En outre, dans le cadre d'earth2, la seule initiative européenne pour la recherche d'hydrogène naturel, un projet s'est monté sur ce sujet à l'échelle de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine (projet H2NA).